

L'an deux mil vingt quatre, le onze mars à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ARIES Eric, M PERES Nicolas, M DESSOLAS Charly, Mme ARIES Marlène, M. BAYONNE Nicolas, M. CAUBET Bernard, M. DALDOSSO Michel, M. DAROLLES Jean-Claude, M. DUPOUX Florian

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
29 février 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Mme CUVILLIER Pascale, Mme PINAREL Cynthia

Date d'affichage
29 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

M. DALDOSSO Michel

14 mars 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

et publication du

14 mars 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	38 991,49
- un excédent reporté de :	159 463,78
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	198 455,27
- un excédent d'investissement de :	7 646,40
- un déficit des restes à réaliser de :	600,00
Soit un excédent de financement de :	7 046,40

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	198 455,27
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	198 455,27
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	7 646,40

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Frégouville

Le Maire DAROLLES Jean-Claude

le(s) secrétaire(s) de séance

